

Avis de Soutenance

Madame Camille SALAUN

DROIT

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'appréhension pénale du népotisme

dirigés par Madame Coralie AMBROISE-CASTEROT

Soutenance prévue le **vendredi 05 décembre 2025** à 14h00

Lieu : Av. Doyen Louis Trotabas, 06000 Nice.

Salle : du Conseil

Composition du jury proposé

Mme Coralie AMBROISE-CASTEROT	Université Côte d'Azur	Directrice de thèse
Mme Haritini MATSOPOULOU	Université Paris Saclay	Examinateuse
M. Marc SEGONDS	Université Toulouse Capitol	Rapporteur
Mme Marie-Christine SORDINO	Faculté de Droit et Science politique de Montpellier	Rapporteure
M. Renaud SALOMON	Université Paris-Dauphine	Examinateur
Mme Christine COURTIN	Université Côte d'Azur	Examinateuse

Mots-clés : Népotisme,Droit pénal (droit pénal des affaires),Favoritisme,Transparence de la vie politique,Manquements au devoir de probité,

Résumé :

À l'origine, le terme de « népotisme » désigne une pratique adoptée par les Papes à l'attention de leurs neveux, élevés au rang de Cardinal. Aujourd'hui, il désigne plus généralement le fait de procurer à l'aide de ses fonctions un avantage injustifié à un proche, qu'il s'agisse d'un membre de sa famille, d'un ami ou d'un amant. Le mot « népotisme » ne figure dans aucune disposition légale et ne constitue pas une incrimination autonome. Il s'agit pourtant d'un phénomène capable de rompre l'équilibre social au même titre qu'un comportement explicitement sanctionné par le droit pénal. De même, les problématiques contemporaines de moralisation de la vie publique et de lutte contre les conflits d'intérêts amènent le législateur à appréhender le népotisme de manière indirecte. Le népotisme se loge en réalité dans une pluralité de qualifications pénales, qui concernent aussi bien la sphère publique que le domaine privé. Inscrites dans un mouvement de protection de la probité et de garantie de la transparence de la vie des affaires, ces infractions dessinent les contours d'un népotisme pourtant innommé dans la loi. Le népotisme perd ainsi de son invisibilité et apparaît comme une mécanique composée d'infractions interdépendantes, dont l'articulation révèle une circularité permanente entre atteinte à un intérêt supérieur et satisfaction d'intérêts particuliers. Le népotisme ne s'érige donc pas en qualification autonome, mais constitue une figure englobante permettant de lire en cohérence un ensemble de délits. L'enjeu de cette thèse est de démontrer qu'au-delà de son invisibilité textuelle, le népotisme existe en droit pénal sous la forme d'un regroupement implicite d'infractions qu'il convient de systématiser afin d'interroger l'efficacité de la sanction pénale dans la moralisation de la vie politique et des affaires.